

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON. PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera continué, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, Libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN.

SOMMAIRE

Recue de la Semaine: La mission des cercles agricoles.—Appréciation des Cercles agricoles par Nos Seigneurs les Evêques de Rimouski, de Sherbrooke, de Chicoutimi et de Montréal; Sir Hector Langevin, ministre des Travaux Publics de la Puissance du Canada; l'honorable M. H. G. Joly; lettre collective des Honorables MM. F. Armand, P. Baillargeon, Joseph Bellerose, J. O. Bureau, W. H. Chaffers, J. C. Chapais, C. Cormier, J. B. Guévremont, A. H. Paquet, C. A. P. Pelletier, F. X. A. Trudel, Sénateurs; lettres de l'Hon. C. A. P. Pelletier; Dr N. E. Dionne, rédacteur du *Courier du Canada*, et Mgr Chs. Guay, Protonotaire Apostolique.—Conférence agricole sous le patronage du Cercle agricole de St-Aubert. Etablissement de cercles agricoles à St-Pamphile et à Notre-Dame d'Hébertville.

Choses et autres: Cercles agricoles actuellement établis dans la Province de Québec.—Offre de prix par la Société d'horticulture de Montréal.—Conseils aux cultivateurs.

Recettes: Traitement de la fièvre de lait.—Graisse pour adoucir le frottement des essieux de voiture.

A nos lecteurs.—Nous consacrons aujourd'hui l'espace réservé à la *Revue* et à la *Cronique agricole* au sujet si important des "cercles agricoles." Comme nous le lisons dans le *Journal de Rome* du 9 mars courant: "Qui a défriché l'Europe? Quel est donc le principe qui a enfanté ces utiles et glorieux travaux auxquels nous devons toute notre civilisation actuelle—cette civilisation dont nous sommes si fiers! si ce n'est le principe "de l'association porté à son degré le plus éminent et vivifié "par l'Eglise?...." Nous ne devons donc pas nous étonner de voir notre clergé Canadien poursuivre le même but, en recommandant si chaleureusement l'établissement des cercles agricoles. Aussi, nous exprimons-nous de publier les lettres de Nos Seigneurs l'Archevêque et les Evêques de la Province de Québec, qui seront dans la *Gazette des Campagnes* comme un stimulant pour les cultivateurs qui ont à cœur de remplir fidèlement et courageusement leurs devoirs, en s'associant aux cercles agricoles. Nous ne pouvons que féliciter M. Gagnon de nous procurer l'avantage de publier les lettres que son profond dévouement à la cause agricole lui a donné occasion de recevoir d'une manière si spontanée.

REVUE DE LA SEMAINE

Les cercles agricoles.—Il nous fait plaisir d'apprendre que l'on s'occupe avec un zèle digne d'éloges de l'organisation de nouveaux cercles agricoles. A la liste des cercles déjà établis, que nous empruntons au *Courier du Canada*, nous sommes heureux d'y ajouter les paroisses de Notre-Dame d'Hébertville (Saguenay) et St-Pamphile (comté de l'Islet). Nous comptons actuellement vingt-cinq cercles agricoles dans la Province de Québec; il y a donc une marge assez large laissée au dévouement de ceux qui s'intéressent vivement au progrès de l'agriculture dans notre pays, puisque nous pourrions nécessairement compter sur autant de cercles agricoles qu'il y a de paroisses dans notre province. Nous disons *dévouement*, car il ne faut pas s'imaginer que de semblables associations s'établissent comme par enchantement dans nos campagnes. Ceux qui se sont mis à la tête de ce mouvement religieux et patriotique à la fois, en savent quelque chose; et si aujourd'hui ils ont à se réjouir d'avoir réussi, ils peuvent d'un autre côté se flatter d'un brillant succès puisque leur œuvre reçoit la haute approbation des premiers dignitaires de l'Eglise et des hommes qui occupent une haute position dans la société.

Ceux qui ne peuvent voir sans un sentiment de profonde tristesse la désertion de plus en plus considérable de nos campagnes; ceux qui ont constamment devant leurs yeux le tableau navrant de la gêne constante dans laquelle se trouvent nombre de cultivateurs qui n'ont appris qu'à mépriser l'agriculture et n'ont pour le travail des champs que du dédain qu'ils ont fait même partager par leurs propres enfants, doivent s'apercevoir qu'ils ont aujourd'hui une mission à remplir: c'est de remettre en honneur la culture des champs, et de se bien pénétrer de ces paroles si vraies de Virgile: "Heureux les hommes des champs! trop heureux s'ils connaissaient tout leur bonheur."

Duché's Mutual Journal, Montreal

Il ne suffit pas d'un zèle passager à l'égard de la classe agricole, qui ne paraît être général que dans un temps où l'on a besoin de ses suffrages; mais il faut que chacun mette à contribution ses talents et toute l'influence qu'il possède pour amener le bien-être chez le cultivateur et viser, par tous les moyens possibles, au véritable progrès agricole. Les cercles agricoles, sous la direction d'hommes véritablement dévoués à l'agriculture, peuvent remplir honorablement et efficacement cette mission. Ces associations peuvent être considérées à bien juste titre comme des missionnaires chargés d'amener le progrès là où l'on ne rencontre que trop souvent la honteuse routine. Nous ne saurions que trop recommander cette patriotique association des cercles agricoles qui démontre que parmi les cultivateurs il existe des hommes de cœur, de dévouement et d'intelligence qui ne demandent pas mieux que de travailler avec ardeur à la prospérité de notre agriculture.

En effet, travailler surtout à inspirer aux jeunes gens l'amour du travail et le goût des sciences agricoles; faire une guerre constante à la culture routinière, en joignant les bonnes théories aux expériences acquises, aux succès obtenus, etc., ne peuvent mieux faire comprendre et apprécier l'utilité des cercles agricoles ayant à leur tête le pasteur de la paroisse, et pour devise: "Religion et patrie." Le principe d'association est essentiellement catholique; c'est l'Eglise qui la première l'a introduit dans le monde. D'un autre côté, nous voyons l'association se produire sous toutes les formes, et dans tous les domaines, industriel, économique, politique, social, etc.

N'y aurait-il que les cultivateurs qui se refusassent à ce qui est de première nécessité pour notre époque. L'association ramasse, relie en faisceau les forces individuelles, qui éparées et isolées, n'aboutiraient qu'à l'impuissance et à la stérilité, et les fait converger vers un but commun. Il y a donc urgence pour les cultivateurs à établir des cercles agricoles. L'avenir près père de l'agriculture, on peut le dire sans exagération, appartiendra à ceux qui auront su le mieux utiliser cette grande force à la disposition des cercles agricoles comprenant le rôle qu'ils sont destinés à remplir.

Initier les jeunes gens de la campagne aux choses sérieuses, leur inspirer le goût de l'agriculture, instruire enfin les cultivateurs, jeunes et vieux, c'est vivifier les campagnes, accroître la production du sol dans de larges proportions, c'est amener la richesse sur tous les points de notre pays. Les aveugles seuls refuseront de voir clair et s'obstineront par conséquent à ne pas tirer les mêmes conclusions que nous. Les cercles agricoles n'en feront pas moins leur chemin, seulement ils marcheront lentement, mais sûrement; car ce sera le devoir de tous les politiques intelligents et soucieux de remplir la mission, de les favoriser et de leur aider largement à se développer, et de cette manière tous les cultivateurs ne pourront qu'y gagner: les indifférents même jouiront des efforts de ceux qui ont véritablement à cœur leurs propres intérêts, et alors ils ouvriront les yeux à la lumière et s'allieront aux premiers dans un travail commun contre la routine qui était une des causes de leur pauvreté. Les cercles agricoles seront alors une nécessité.

Il y aura ainsi partout, et en grand nombre, des hommes généreux qui prendront l'initiative vers ce mouvement qui, comme nous le disions plus haut, vient de recevoir la haute approbation des Nos Seigneurs l'Archevêque et les Evêques de la Province de Québec et des hommes haut placés de notre pays.

Le 2 mars courant nous avons publié les lettres de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec et de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de St-Hyacinthe. Aujourd'hui nous publions les suivantes qui seront suivies de plusieurs autres que M. le Notaire Gagnon a bien voulu nous communiquer:

St Germain de Rimouski, 6 mars 1882.

Alexandre Gagnon, écr., S. C. A. St-Alexandre.

Monsieur le Secrétaire,

J'ai été bien aise de recevoir un exemplaire des règlements de votre cercle agricole.

C'est certainement avec une grande satisfaction que je vois l'établissement de ces cercles dans les paroisses de notre Province, et c'est avec un vif intérêt que j'en suis les développements et les progrès. Je souhaite qu'il s'en organise bientôt dans mon diocèse; car la prospérité matérielle du pays dépend principalement de l'état florissant de l'agriculture et de l'industrie, et rien peut-être ne contribuera davantage à répandre parmi notre peuple les saines notions et les bonnes méthodes en fait de culture que les cercles agricoles.

Je demeure avec estime,

Monsieur le Secrétaire,

Votre tout dévoué, etc.,

† JEAN, EV. DE ST GERMAIN DE RIMOUSKI.

Sherbrooke, 17 mars 1882.

Alexandre Gagnon, écr., S. C. A. St-Alexandre de Kamouraska.

Monsieur,

J'ai reçu le "Programme et règlements du Cercle agricole de St-Alexandre de Kamouraska," dont le but est de faire faire des progrès à la bonne culture. Le cercle agricole, en pénétrant le cultivateur Canadien de l'importance et de la noblesse de son art l'attachera à la culture du sol, favorisera la colonisation des terres incultes, et par là même empêchera l'émigration de nos compatriotes aux Etats Unis; c'est une œuvre éminemment patriotique que je loue et que j'approuve de tout cœur.

Veillez agréer, M. le Secrétaire, l'assurance de mon sincère attachement.

† ANTOINE, EV. DE SHERBROOKE.

Chicoutimi, 3 mars 1882.

Monsieur Alexandre Gagnon, N. P., St-Alexandre.

Monsieur,

Je m'empresse d'accuser réception de votre lettre et du "Programme et Règlements du Cercle Agricole de St-Alexandre de Kamouraska," que vous avez bien voulu me faire parvenir.

La formation des cercles agricoles est devenu aujourd'hui presque une nécessité pour nos cultivateurs canadiens. Depuis trop longtemps ils suivent une méthode de culture qui n'est plus en harmonie avec les

progrès actuels de la science, ni avec les besoins impérieux de leurs terres épuisées; aussi courent-ils rapidement à leur ruine, tout en épuisant leurs forces par un travail presque toujours inutile. Je ne peux donc que féliciter les cultivateurs de St-Alexandre de la bonne pensée qu'ils ont eue de former parmi eux un cercle agricole, afin d'apprendre et de mettre en pratique toutes les améliorations devenues nécessaires pour obtenir quelque succès dans l'art si noble de l'agriculture.

Le second but de votre cercle est plus noble encore que le premier et par conséquent plus digne de louange, puisqu'il est d'un ordre plus élevé: celui de travailler à faire disparaître du milieu de vous les trois chancres de l'intempérance, du luxe et des procès. Pour se convaincre du mal immense que ces trois défauts causent à nos cultivateurs, il n'est pas besoin de faire de profondes réflexions ni de longs raisonnements, il suffit d'ouvrir les yeux et de compter leurs victimes dans chacune de nos paroisses. En entreprenant d'exterminer ces trois monstres du milieu d'eux, les membres de votre cercle agricole font là une œuvre sainte. Mais, si vous voulez que le succès couronne vos efforts, il faut que vous preniez et suiviez toujours fidèlement les sages conseils de votre bon et digne curé. Sans cela, même avec la meilleure volonté et les meilleures dispositions, vous vous exposerez à faire fausse route.

Priant le Seigneur de bénir tous vos efforts,

Je demeure,

Votre humble serviteur,

† DOM. EV. DE CHICOUTIMI.

Montréal, 8 mars 1882.

M. A. Gagnon, D. C. A. St-Alexandre.

Monsieur,

Monseigneur de Montréal a reçu votre lettre du 4 mars courant au sujet de votre Cercle agricole, et me charge de vous communiquer sa réponse. Sa Grandeur vous félicite beaucoup d'avoir obtenu la haute approbation de Mgr l'Archevêque, et elle ne doute pas que, à l'aide d'un tel patronage, vous ne réussissiez parfaitement à obtenir le noble but auquel vous tendez.

J'ai l'honneur d'être,

Votre très obéissant serviteur,

L. N. EMARD, prêtre,

Vice-Chancelier.

Cabinet du Ministre des Travaux Publics du Canada.

Ottawa, 27 février 1882.

Mon cher M. Gagnon.

Votre lettre du vingt et un février me transmettant le programme et les règlements du cercle agricole de St-Alexandre m'est arrivée. Je suis heureux qu'on ait songé dans votre paroisse à y fonder cette association qui, j'en suis convaincu, est destinée à y faire beaucoup de bien.

Après la haute approbation que Monseigneur l'Archevêque de Québec a accordée à votre institution, je n'ai qu'à exprimer la conviction que le cercle agricole de St-Alexandre se rendra de plus en plus digne

de l'approbation et de l'encouragement qui lui sont donnés.

Je suis heureux de penser que les membres de votre association sont convaincus de la nécessité d'améliorer l'agriculture et l'élevage des bestiaux, qui dans notre pays promettent tant. Si nous avons des terres bien cultivées, elles donneront un rendement considérable, et si nous perfectionnons l'élevage des bestiaux nous aurons le moyen de pouvoir exporter ces bestiaux en Europe, où ils commandent un prix élevé et sûr; sans compter que notre population restera attachée au sol, qui, avec la langue et la religion, est la plus garantie du maintien de notre nationalité.

Je demeure,

Mon cher Monsieur Gagnon

Votre bien dévoué serviteur

HECTOR LANGVIN.

Alexandre Gagnon, Ecr.,

St-Alexandre, Comté de Kamouraska.

Québec, 14 mars 1882.

A. Gagnon, écr., S. C. A. de St-Alexandre de Kamouraska.

Monsieur,

J'ai lu avec le plus grand plaisir le Programme et les règlements de votre Cercle agricole, et je sympathise profondément avec les sentiments qui ont dicté votre programme.

Si vous réussissez, comme je l'espère, à mettre vos principes à exécution, vous ferez un bien immense tout autour de vous.

Veillez faire agréer au Cercle agricole de St-Alexandre mes meilleurs souhaits pour son succès, et me croire votre dévoué serviteur.

H. G. JOLY.

Chambre du Sénat, Ottawa, 24 mars 1882.

Alexandre Gagnon, écr., Notaire,

Secrétaire du Cercle agricole de St-Alexandre de Kamouraska.

Monsieur,

Nous avons reçu le document intitulé: "Programme et règlements du Cercle agricole de St-Alexandre de Kamouraska," que vous avez eu la bonté de nous envoyer.

Les cercles agricoles, si on sait leur donner une sage direction, produiront indubitablement d'heureux résultats dans notre Province de Québec.

Nous avons remarqué avec plaisir qu'en organisant celui de St-Alexandre, on n'a pas seulement eu en vue l'avancement de l'agriculture, mais qu'on a voulu atteindre un plus noble but: "l'amélioration de la condition morale, intellectuelle et matérielle de la classe agricole."

Ce premier paragraphe du programme est particulièrement digne d'approbation.

Le vingt-cinquième article du règlement qui porte "qu'on s'abstiendra rigoureusement de toute allusion à la politique et aux questions qui s'y rattachent de trop près," est également empreint de beaucoup de sagesse, et sera accepté par tous les vrais amis de la cause agricole.

Veillez bien agréer pour les membres du Cercle et pour vous même, avec nos remerciements, nos meilleurs souhaits pour le succès de votre patriotique entreprise.

Nous sommes, Monsieur, vos obéissants serviteurs,

J. F. ARMAND,
P. BAILLARGEON,
JOSEPH BELLEROSE,
J. O. BUREAU,
W. H. CHAFFERS,
J. C. CHAPAIS,
C. CORMIER,
J. B. GUÉVREMONT,
A. H. PAQUET,
C. A. P. PELLETIER,
F. X. A. TRUDEL,

Sénateurs.

Ottawa, Chambre du Sénat, 20 mars 1882.

Alexandre Gagnon, écr., N. P.,

Secrétaire du Cercle agricole de St-Alexandre.

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception du "Programme et des règlements du Cercle agricole de St-Alexandre de Kamouraska" que vous avez eu l'obligeance de m'adresser. Si je n'avais pas d'autre raison que celle d'ancien représentant du comté de Kamouraska, et ayant encore l'honneur de le représenter au Sénat, j'applaudirais déjà de grand cœur à la belle et louable initiative prise par la paroisse de St-Alexandre, en formant un cercle agricole. Je me réjouirais encore de voir qu'une des paroisses de ce beau comté montre l'exemple à tant d'autres, qui s'empresseront, je l'espère, de suivre son exemple.

Mais une autre raison, non moins bonne pour moi et qui m'engage à vous aider dans votre œuvre si patriotique, est l'intérêt tout particulier que je porte à l'encouragement de la classe agricole. Fils moi-même d'un agriculteur, ce dont je suis fier, je voudrais voir cette classe d'hommes si utile et si indispensable à la prospérité de notre pays, recevoir plus d'aide et d'encouragement.

À nous qui leur devons ce que nous sommes, de leur prouver que non-seulement nous respectons l'art agricole, mais que nous apprécions toute l'importance des services qu'il rend à notre Province en particulier. Faire comprendre à la jeunesse canadienne qu'il est bien plus noble de puiser dans le sol de sa Patrie les moyens de s'établir au milieu des siens que d'aller offrir à l'étranger le produit de son travail, est le but et sera le résultat, je l'espère, de votre entreprise toute louable et vraiment patriotique.

Je me joindrai, de tout cœur, à l'honorable M. Chapais et aux autres Sénateurs pour vous exprimer sincèrement combien nous désirons le succès de votre belle œuvre.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Secrétaire,

Votre dévoué serviteur,

C. A. P. PELLETIER.

Ottawa, 22 mars 1882.

A. Gagnon, écr., N. P., St-Alexandre.

Cher Monsieur,

J'ai le plaisir d'accuser réception du "Programme et règlements du Cercle agricole de St-Alexandre.

Je vous remercie beaucoup pour cet envoi. En même temps, je vous prie de présenter mes sincères félicitations aux membres de votre Cercle agricole, sur le but si patriotique de leur société.

Votre dévoué serviteur,

DR GRANDBOIS, M. P.

Québec, 9 mars 1882.

A. Gagnon, écr., N. P., Secrétaire du Cercle agricole de St-Alexandre,

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu en son temps le "Programme et règlements de votre Cercle agricole. Des absences répétées m'ont privé du plaisir que j'aurais eu d'en accuser plus tôt réception, et de vous féliciter en même temps d'avoir su réunir en un aussi petit nombre de clauses une "Constitution" dont tous les cercles agricoles peuvent tirer parti.

Votre dévouement à la classe agricole, et le moyen auquel vous avez eu recours pour le prouver, vous font beaucoup d'honneur. C'est pourquoi je suis convaincu que l'œuvre des cercles agricoles ne périra pas, car on rencontre dans beaucoup de paroisses des hommes qui se dévouent.

L'encouragement donné par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec me fait croire que l'œuvre sera durable, puisqu'elle a reçu l'approbation d'une haute autorité. Avec de pareils encouragements, nous devons donc chercher, Monsieur, travailler à fonder des cercles agricoles partout où il y a un champ d'action, et à les asseoir sur des bases solides en leur assurant tout d'abord la protection du clergé.

Votre cercle à St-Alexandre est un des plus prospères de la Province; j'en suis tout particulièrement heureux, et pour plusieurs raisons.

D'abord je l'ai vu naître, vous le savez; et, comme vous avez eu la délicatesse de me l'écrire en m'envoyant une copie de vos règlements, j'ai contribué à sa fondation soit par mes écrits ou autrement. C'est donc un honneur pour moi de le voir en si bon chemin.

Agrez, cher Monsieur, l'assurance de mon dévouement à votre Cercle et à votre personne.

Votre très humble serviteur,

N. E. DIONNE, M. D.

Notre Dame de Rimouski, 17 mars 1882.

Alexandre Gagnon, écr., N. P.,

S. C. A. de St-Alexandre.

M. le Notaire et ancien ami,

Je viens de lire avec plaisir sur le *Courrier du Canada* du 16 courant, les lettres de Nos Seigneurs les Evêques de Rimouski, de Montréal et de Chicoutimi.

Je vous félicite de vos succès. Courage toujours, et vos nobles efforts seront couronnés d'un grand succès j'en suis sûr.

Vous devez rencontrer bien des onnuis et des difficultés; c'est nécessaire pour consolider votre excellent œuvre. Il en est ainsi dans toutes entreprises pour procurer le bien à autrui.

Comme Monseigneur de Chicoutimi vous le dit si bien, ne faites rien sans consulter votre bon et digne curé. Il veut votre bien, et ses sages conseils seront toujours d'un grand secours.

Veillez donc m'envoyer un exemplaire des règlements de votre Cercle agricole.

Je demeure bien respectueusement, mon cher ami,

Votre tout dévoué, etc.,

CHS GUAY, Ptre., Curé,

Protonotaire Apostolique.

Cercle agricole de St-Aubert.— On vient de nous communiquer les détails suivants sur une deuxième conférence donnée par le Révd M. F.-X. Méthot, à une réunion du Cercle agricole de St-Aubert :

Le cercle agricole de St-Aubert (comté de l'Islet), qui il y a deux mois n'était qu'à l'état de projet, est aujourd'hui en pleine activité. Lundi, 6 mars courant, avait lieu sa première réunion régulière, à laquelle, malgré une tempête de neige, il y avait quatre-vingts auditeurs. Le Révd M. F. X. Méthot qui avait donné une conférence agricole lors de l'inauguration du cercle, voulut bien donner une deuxième conférence à cette réunion mensuelle des membres du cercle.

A sa première conférence, le Révd M. Méthot disait qu'il fallait labourer judicieusement, herser à temps, égoutter convenablement, appliquer une semence propre au terrain; et à sa deuxième conférence, il nous a dit qu'il fallait bien ménager, non pas que le ménagement consistât à se refuser ce qui convient et à se priver du nécessaire, mais à se mettre en garde contre certaines dépenses ou des extravagances qui nuisent au temporel et au spirituel.

1o. Défiiez vous, dit le conférencier, du luxe qui nous envahit, luxe dans les vêtements, luxe dans les voitures, luxe consistant encore à garder des animaux qui ne sont pas en rapport avec les revenus de la terre, pour ne pas s'exposer à les mal nourrir ou à les perdre au printemps.

2o. Défiiez de l'intempérance, car quo de folles dépenses n'entraîne pas cette soif effrénée des liqueurs enivrantes. A ce sujet, M. le conférencier a félicité les cultivateurs de St-Aubert de n'avoir point d'auberge dans leur paroisse; vous êtes, a-t-il dit, des hommes prudents, sages, qui surveillez bien vos intérêts et qui ne voulez pas votre ruine.

3o. Défiiez-vous de la paresse, car la perte de temps est un grand obstacle au succès agricole. Il y a des temps pour tout. Le cultivateur qui fait réparer sa charrue lorsqu'il faut être au champ, ne peut réussir. Le Belge qui s'y entend en agriculture, ne perd pas de temps, faisant chaque chose en son temps. Le temps, c'est l'argent. Il suggère la comptabilité agricole, en donnant un modèle en ce genre.

4o. Défiiez vous de perdre les engrais de toutes sortes qui sont à votre disposition. Une grande quantité se perd chaque année, par imprévoyance, ignorance et paresse. Le fumier est la richesse de la terre. M. le conférencier a donné plusieurs moyens d'utiliser

les fumiers sans dépenses notables, s'appuyant pour cela sur sa propre expérience.

Le Révd M. Méthot fit le tableau d'un agriculteur devant être l'homme le plus heureux sur la terre, lui attribuant la justice et la crainte de Dieu, et avec cela donnant l'exemple du travail, de l'amour de Dieu, de la religion et de son pays. L'on voit, dit le conférencier, de ces vieillards à cheveux blancs, respectés de leurs enfants, dans une heureuse aisance et considérés de leurs concitoyens; ils mènent une longue vie comblés des bénédictions promises par Dieu à ceux qui observent son quatrième commandement; ils aiment leurs enfants qui les bénissent et qui eux aussi sont prospères.

Le Révd M. Méthot a toutes les qualités de science, d'expérience et de bonne volonté, comme aussi il a une parole facile et engageante pour faire aimer l'agriculture et la faire prospérer. Aussi, on n'est pas surpris de voir la paroisse de St-Eugène, dont il est le curé depuis trois ans, faire exception aujourd'hui dans le comté de l'Islet; c'est la paroisse modèle en agriculture: l'exposition de l'automne dernier en est une preuve. Les cultivateurs de St-Eugène aiment leur art et savent l'exercer d'une manière judicieuse et fructueuse, grâce aux leçons de leur dévoué pasteur et maître en agriculture.

Puisse leur exemple être suivi de beaucoup d'autres et de tous les cultivateurs: ainsi disparaîtra la routine en agriculture; la théorie et la pratique seront alors en harmonie parfaite.

Cercle agricole de St-Pamphile, comté de l'Islet.— Le 12 mars courant, le Révd M. A. Blanchet, convoquait une assemblée de ses paroissiens, dans le but d'établir un cercle agricole. Plus de cinquante cultivateurs ont répondu à cet appel; parmi ces cultivateurs quatorze sont membres de la société d'agriculture du comté de l'Islet.

Au début de cette réunion, M. Joseph Pelletier, maire de St-Pamphile, donna lecture d'une requête qui lui avait été présentée par le secrétaire de la société d'agriculture, du comté de l'Islet, dans le but de justifier les directeurs des anciennes paroisses, accusés dans une correspondance publiée dans le *Journal d'agriculture*, numéro de février 1882, de ne pas avoir rendu justice aux nouvelles paroisses. Après avoir discuté tous les considérants de cette requête, notamment celui qui disait: "Que les membres des nouvelles paroisses n'avaient pas à se plaindre de l'indifférence ou de l'injustice de cette Société, ou des anciennes paroisses; au contraire, qu'ils devaient reconnaître tout ce qui a été fait pour elles et par la Société et par les anciennes paroisses."

Il n'y eut pas dans l'assemblée une seule voix pour justifier cet avancé. Tous d'un commun accord déclarèrent qu'ils n'avaient pas obtenu justice. L'on refusa en conséquence de signer la dite requête, et une requête dans un sens contraire fut dressée sur le champ pour être signée par tous. Plusieurs dans l'assemblée, connus antérieurement les efforts déjà tentés pour obtenir justice, par des protestations en forme, venant de St-Eugène, de St-Cyrille et de St-Aubert, représentèrent qu'ils seraient forcés de se retirer de la Société d'agriculture du comté de l'Islet, vu qu'ils n'y trouvaient aucun avantage, pas même en ayant "la valeur en graine fourragère," suivant l'exposé de la requête.

Dans cette circonstance, le Révd M. Blanchet, qui déploie un grand zèle pour l'avancement de sa paroisse, fit des suggestions très-sages et basées sur l'expérience, pour encourager davantage ses paroissiens à la culture des fourrages : culture bien importante, puisqu'elle permet la production des denrées, car sans fourrage point de bétail, et sans bétail point de culture.

Le Révd M. Blanchet, voyant les bonnes dispositions de ses auditeurs, résolut dès lors de les réunir de temps à autres pour les intéresser sur une question qui pour eux prime toutes les autres. De là la formation d'un cercle agricole à St Pamphile ; un de plus à ajouter à la liste des cercles agricoles dont la liste est déjà connue et publiée dans les journaux.

L'apparition d'un cercle agricole est une bonne nouvelle partout, surtout dans les nouveaux centres de colonisation. Nul doute que le cercle de St Pamphile ne se distingue parmi les autres, car il y a là tous les éléments nécessaires pour arriver à la prospérité.

La jeune paroisse de St-Pamphile, sur le chemin Elgin, dont l'église se trouve à deux milles de la frontière et à trente-trois milles du fleuve St Laurent, offre de belles et bonnes terres, appelées communément *les bois francs*. Il y a des établissements dans presque toutes les directions, embrassant presque les limites des townships Dionne et Casgrain. On y compte aujourd'hui 800 âmes, lorsqu'en 1859 il n'y avait personne. C'était la forêt immense et sans communication pour y parvenir.

En 1860, deux frères courageux, hommes de cœur, cultivateurs de la paroisse de St-Aubert, se voyant impuissants à soutenir leurs familles et à assurer leur établissement, se décidèrent à pénétrer dans cette vaste forêt, et s'y fixèrent tous deux voisins l'un de l'autre, sur un coteau, près de la grande église actuelle de St-Pamphile. Ce sont MM. Frédéric et Pierre Vaillancourt. Ces deux propriétaires, après avoir vaincu tous les obstacles de la faim, de la misère, et soutenu un travail des plus rudes durant près de vingt ans, voient aujourd'hui leurs enfants et leurs petits enfants se grouper autour d'eux, vivre dans une honnête aisance, paraissant eux mêmes comme les rois de cette nouvelle paroisse, avec une prospérité presque enviable. L'on a dit que cette année M. Pierre Vaillancourt a récolté 750 minots. Son frère, Frédéric, pour assurer le soutien d'un prêtre, a généreusement fait don d'un demi-lot avoisinant le terrain qu'occupent les édifices religieux.

Le Révd M. Joseph Martel, nommé curé de St-Aubert en 1860, aujourd'hui aux Grondines (Portneuf), fut le premier prêtre chargé de pourvoir au salut des colons de St-Pamphile.

En 1861, le Révd M. Alphonse Casgrain, alors curé de Ste Louise des Aulnaies, le remplaça jusqu'à la nomination d'un curé à Ste Perpétue en 1869, dans la personne du Révd M. Ignace Langlais aujourd'hui Père de Ste Croix. Ce dernier résidait à Ste Perpétue, puis desservait St-Pamphile. En 1871, le Révd M. Joseph-Benoit Soulard, aujourd'hui curé de St Jean-Baptiste des Ecureuils le remplaça à Ste Perpétue, desservant à la fois St-Pamphile jusqu'en 1879. C'est alors que le Révd M. Adalbert Blanchet fut nommé curé à Ste-Perpétue, avec la charge de St-Pamphile.

Comme St Pamphile progressait beaucoup, Mgr l'Archevêque acquiesçant à la demande pressante des Pamphiliens, permit au Révd M. Blanchet, en 1880, de se fixer au milieu d'eux et de renoncer au bénéfice de Ste Perpétue, en faveur du Révd M. L. Pérusse.

Le Révd M. Blanchet, dont le zèle et l'habileté sont déjà connus, ne néglige rien pour le bien de sa paroisse qui donne les plus belles espérances, puisqu'il est déjà question de commencer une déserte dans le canton Casgrain avoisinant Leverrier.

Après des explorations attentives, l'on augure que dans l'avenir, l'on comptera au moins vingt paroisses dans les cantons Ashford et Fournier, Lafontaine et Garneau, Dionne et Casgrain, Leverrier et Arago, tous compris dans les limites de l'Islet.

Quel vaste champ de colonisation ! Il nous tarde de voir le Révd Père Lacasse y conduire les 300 colons des anciennes paroisses qu'il avait recrutés en 1881, après de chaleureux appels à la colonisation. L'ardeur de ces braves serait elle refroidie ! — *Communiqué*.

Note de la rédaction.—Nous remercions notre correspondant *Communiqué*, pour les renseignements qu'il donne sur la première réunion du Cercle agricole de St Pamphile et des réflexions qu'il fait sur cet important canton de colonisation dans lequel nous pourrions compter plusieurs paroisses, grâce aux efforts que feront les cercles agricoles établis dans le comté de l'Islet, puisque déjà il y en a quatre bien disposés à favoriser le progrès agricole, et à activer la colonisation des immenses forêts qui n'attendent que des bras vigoureux pour fournir à notre pays des moissons abondantes.

Nous ne regrettons qu'une chose, c'est la dissension qui semble exister entre les cultivateurs des nouvelles paroisses et ceux des anciennes paroisses. Nous avons cependant lieu d'espérer qu'elle ne sera pas de longue durée, puisqu'elle a pour cause de part et d'autre un excès de dévouement pour la cause si belle de l'agriculture. Depuis vingt ans que nous sommes en constante relation avec les directeurs de la Société d'agriculture du comté de l'Islet, dont nous avons su apprécier les efforts pour y promouvoir le progrès agricole, nous sommes loin de croire qu'ils voulaient paralyser les efforts des cultivateurs des nouvelles paroisses, qui eux aussi ont hérité du même dévouement aux choses de l'agriculture que leurs aînés. L'on voudrait que l'exposition agricole eut lieu à St-Aubert, l'automne prochain, au lieu de se tenir à St-Jean Port-Joli : voilà toute la difficulté. Si l'on calcule les avantages qu'on pourrait obtenir par ce changement qui se pratique parfois ailleurs, on pourrait accorder ce privilège aux cultivateurs des paroisses nouvelles, au moins pour une fois, afin de ne pas froisser les dévouements dont nous avons un absolu besoin dans les circonstances actuelles. Nous ne sommes pas déjà si nombreux dans la propagande du progrès agricole, pour courir le risque d'une division qui pourrait être fatale. Les cercles agricoles ne sont pas faits pour être en antagonisme avec les sociétés d'agriculture, ni les sociétés d'agriculture porter ombrage aux cercles. L'un et l'autre doivent marcher de la main dans la main, et nous n'avons pas trop de ces deux forces pour assurer l'harmonie parmi les cultivateurs et travailler énergiquement à amener parmi nous le progrès agricole.

Le Cercle agricole d'Hébertville.

Monsieur le Rédacteur,

La croisade que le *Journal d'agriculture* et la *Gazette des Campagnes* n'ont cessé de prêcher depuis quelques années en faveur de la création des Cercles agricoles dans chaque municipalité rurale, a trouvé un écho jusque sur les bords lointains de notre beau lac Saint-Jean.

Comprenant l'importance de ces réunions où sont discutées toutes les questions qui intéressent l'agriculture, les principaux contribuables de la paroisse d'Hébertville se sont rendus à l'invitation de leur zélé pasteur, le Révérend B. E. Leclerc. Dans une assemblée publique tenue dimanche, le cinquième jour de mars courant, soixante chefs de famille se sont fait inscrire sur la liste des membres du Cercle; ayant ensuite procédé à la formation d'un bureau de direction, les officiers élus ont été :

Le Révd M. B. E. Leclerc, Président-honoraire et membre actif; M. Omer Vézina, Président-actif; M. Napoléon Hudon, Vice président; M. Elzéar Ouellet, Secrétaire Correspondant; M. Léonidas Lortie, Trésorier.

Directeurs: MM. Ismaël Simard, Napoléon Larouche, Cajétan Vézina et Fabien Michaud.

L'intérêt bien connu que vous portez à la belle cause de l'agriculture m'ayant fait croire que vous aimeriez à connaître le programme que nous avons adopté, je le transcris volontiers :

" Ce Cercle prend le nom de *Cercle agricole d'Hébertville*.

" Il aura pour devise *Religion et Patrie*, et pour patron *Saint-Nicolas*, en mémoire du Révd M. Nicolas Hébert, curé de Saint-Louis de Kameuraska et fondateur de la paroisse d'Hébertville.

" Le Cercle se propose d'améliorer la condition des cultivateurs, en opérant toutes les réformes propres à faire progresser l'agriculture et à promouvoir la noble cause de la colonisation.

" A cette fin, les membres s'efforceront :

" 1o. D'inspirer aux jeunes gens de cette paroisse l'amour du travail, et le goût de l'étude des sciences agricoles, par la lecture des journaux, traités, etc., qui traitent de l'agriculture;

" 2o. De faire la guerre à la culture routinière, en joignant les bonnes théories aux expériences acquises, aux succès obtenus;

" 3o. D'encourager la formation des prairies, la culture des légumes et l'amélioration du bétail;

" 4o. De favoriser l'introduction des instruments perfectionnés, et l'établissement des industries qui sont en rapport direct avec l'agriculture, telles que les fabriques de beurre, de fromage, etc., etc."

Voilà, M. le Rédacteur, pour notre programme; quant aux règlements, nous avons adopté ceux du Cercle agricole de Saint-Alexandre, sauf quelques légères modifications appropriées aux besoins de la localité.

Je suis heureux de constater que plusieurs demandes d'admission nous ont été faites depuis la fondation du Cercle: tout porte donc à croire que le nombre des membres va s'accroître considérablement.

Le bureau de direction est déjà à l'œuvre pour procurer aux membres toutes les graines demandées; il s'occupera aussi de l'importation de plusieurs instruments aratoires dont le besoin se fait sentir depuis longtemps.

Enfin, l'élan est donné; l'avantage de ces associations est reconnu par tous les cultivateurs pratiques, qui vont faire bénéficier les autres de leur savoir et de leur expérience.

Dans l'espoir que le succès viendra couronner nos efforts,

Je demeure, M. le Rédacteur,

Votre obéissant serviteur,

ELÉAR OUELLET,

Secrétaire-Correspondant.

Hébertville, 20 mars 1882.

Choses et autres.

Cercoles agricoles.—Les cercoles agricoles fondés jusqu'à présent dans le district de Québec et ses environs appartiennent aux paroisses suivantes: St-Sébastien d'Aylmer, Sherbrooke, La Patrie, St-Agapit, St-Eugène, Deschambault, St-Casimir, St-Ubalde, St-François de l'Île d'Orléans, Ste Marie (Beauce), L'Ancienne Lorette, St-Alexandre, Pointe-aux-Trembles, L'Islet, Ste-Croix, Ste-Foye, St-Georges (Beauce), Lotbinière, St-Jérôme, St-Isidore, Wolfetown, Cap-Santé, St-Aubert.—*Courrier du Canada.*

Société d'Horticulture de Montréal.—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'offre de prix que fait cette société pour encourager la culture des pommiers de semis. Trois prix, de \$4, \$3 et \$2 respectivement, sont offerts pour les trois meilleures mesures de deux gallons [Peck] de pommes de semis récoltées dans la province, qui seront déposées au bureau du secrétaire, coin des rues McGill et Foundling, Montréal, le 1er mai, 1882. On devra indiquer l'endroit où les pommes ont été récoltées, l'âge probable de l'arbre, et le fait que la variété a été ou n'a pas été multipliée. Ceci est fait dans le but de faire connaître certaines variétés de pommes de semis de bonne qualité au point de vue de la conservation.

Conseils aux cultivateurs.—Voici la saison des travaux qui va commencer: c'est la saison par excellence du cultivateur. Telle semence, telle récolte et de cette récolte, dépendent sa vie, son avenir, l'avenir de sa famille. Cultivateur, brave ami, préparez-vous avec soin pour cette saison. Faites en sorte qu'elle vous rapporte tout le profit possible. Pénétrez-vous à l'avance de quelques vérités bien simples, bien évidentes. Examinez avec attention chez vos voisins et chez vous-même. Rappelez-vous quels ont été vos succès et insuccès; recherchez, découvrez leurs causes et portez y remède. Votre terre est peut-être malade: les engrais, les amendements, etc., etc., lui redonneront la force qui feront votre fortune.

Pénétrez-vous de certaines maximes pratiques et pensez y souvent, souvent. Faites vous une espèce de catéchisme agricole; écrivez-le si vous le pouvez, ce sera le mieux. Si vous ne le pouvez pas, ayez-le sans cesse dans votre tête. Le succès du cultivateur dépend plus de sa tête que de ses bras. Le manque de réflexion est cause que le cultivateur travaille souvent en pure perte, même à son grand dommage; ne faites de travaux que ceux qui paieront très bien. Pour cela faites en peu, mais très bien, avec un soin, une attention irréprochables. Cultivez chaque arpent de votre terre, comme si vous n'aviez que celui-là. Vous travaillerez moins et votre terre vous paiera dix fois mieux; c'est alors que vous comprendrez que l'agriculture est le plus beau des arts et l'industrie qui rapporte le plus de profit, quand on n'en fait pas une affaire de routine.—*Le Nord.*

RECETTES

Traitement de la fièvre de lait.

Les vaches qui sont trop bien nourries ou qui se trouvent dans de trop bonnes conditions au moment du part sont fort

sujettes à avoir la fièvre de lait. Or, comme il est difficile de prévenir cet excès de graisse chez certains animaux et qu'il peut arriver que des vaches achetées quelques semaines et même quelques jours avant de donner leur veau, se trouvent dans de hautes conditions, nous ne pouvons trop recommander à nos lecteurs le traitement suivant, afin de prévenir les effets désastreux de cette fièvre.

On réduit de moitié la ration d'eau ordinaire dès que les premiers symptômes du part se déclarent. Après la naissance du veau et pendant trois ou cinq jours—suivant le cas—on donne à la mère, deux fois par jour et en assez grande quantité, de la farine d'avoine dans de l'eau tiède et contenant à chaque repas trois quarts de livre de mélasse, ou mieux encore, de cassonade.

L'eau pure est abandonnée et la nourriture ordinaire est fournie à la discrétion des vaches, mais pendant trois ou quatre jours l'on doit traire de trois heures en trois ou quatre heures, laissant chaque fois un peu de lait dans le pis de la vache. Au bout de cinq jours les rations d'eau et de nourriture sont reprises comme avant le part et la traite a lieu deux fois par jour comme pour les autres vaches à l'étable.

Nous ajoutons que nous savons par expérience que dans des cas d'affaiblissement—non d'inflammation—un bon verre de cognac dans un barbotage chaud a donné d'excellents résultats.

Graisse pour adoucir le frottement des essieux de voiture.

La composition suivante adoucit le frottement des essieux mieux que toute autre espèce de graisse; elle présente, en outre, l'avantage de n'avoir pas besoin d'être renouvelée si souvent. Il suffit d'en enduire l'essieu d'une couche très-légère et l'on peut faire soixante-dix ou quatre-vingts lieues sans renouveler le graissage. Voici la composition de cette graisse:

Prenez 80 parties de graisse et 20 parties de plombagine (mine de plomb ou carbure de fer) réduite en poudre très fine. Faites fondre la graisse dans un pot de terre vernissé, puis ajoutez-y la plombagine; remuez avec une spatule afin que le mélange soit bien intime, et retirez votre pot du feu; mais comme il est essentiel que la plombagine plus lourde ne se précipite pas au fond, continuez à remuer jusqu'à ce que la graisse ait commencé à prendre quelque consistance.

La même graisse peut servir au graissage des machines. Elle présente une économie des cinq sixièmes sur le graissage ordinaire.

Il faut remarquer que cette composition sera d'autant meilleure que la plombagine sera plus pure.

VENTES PAR LE SHÉRIF

JEAN-BAPTISTE POULIOT, Censeur, notaire, Demandeur; contre DAME EUPHEMIE ST. GERMAIN ALIAS EUPHEMIE COTE, Défenderesse, c'est-à-savoir:

1. Une terre sise et située au premier rang de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de l'Isle-Verte, contenant trois arpents et demi de front y compris la route à partir du fleuve Saint-Laurent à aller au Côteau des Roches; et de là cinq arpents de front sur quarante-huit arpents de profondeur;—avec les bâtisses y érigées.

2. Toute cette partie de terrain contenant cent quatre-vingt-deux arpents de terre en superficie comprise dans l'Isle aux Basques, située dans le fleuve Saint-Laurent, dans la seigneurie des Trois-Pistoles;—avec les bâtisses y érigées.

3. Un lot de terre situé dans le rang A, du canton Bégon, dans le district de Kamouraska, étant le lot numéro trente-deux du dit rang—avec aussi les bâtisses y érigées.

4. Un circuit de terre situé dans le premier rang de la paroisse des Trois-Pistoles, contenant un demi arpent, plus ou moins, de front sur la profondeur qu'il peut y avoir à partir du chemin Royal du dit premier rang des Trois-Pistoles, à aller au fleuve Saint-Laurent;—avec ensemble les bâtisses y érigées.

5. Un lot de terre situé dans le premier rang du canton Bégon, district de Kamouraska, contenant trois arpents et trois perches de front sur vingt-huit arpents de profondeur;—avec les bâtisses sus-érigées.

Pour être vendus comme suit, savoir: le lot No. 1, à la porte de l'Église de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de l'Isle Verte,

MERCREDI, le CINQUIÈME jour d'AVRIL prochain, à DIX heures avant-midi; les lots Nos. 3 et 5, au bureau d'enregistrement du comté de Témiscouata, en la paroisse de l'Isle Verte, le dit CINQUIÈME jour d'AVRIL, à ONZE heures avant midi; et les lots Nos. 2, et 4, à la porte de l'Église de la paroisse des Trois-Pistoles, le dit CINQUIÈME jour d'AVRIL, à DEUX heures après-midi.

F. A. SIROIS,

Shérif.

Bureau du Shérif,

Village de Kamouraska, 1er février 1882.

DEMOISELLE CORINNE MICHAUD, du village de Kamouraska, Demanderesse; contre JOSEPH SIROIS, cultivateur, de la paroisse de Saint-André, Défendeur, c'est-à-savoir:

1. Un arpent de six perches de terre de front sur quarante-deux arpents de profondeur, et quatre perches et demie de terre de front sur trente arpents de profondeur joignant l'arpent, et six perches ci-dessus sis et situés en le deuxième rang des concessions de la seigneurie de l'Islet au Portage, en la dite paroisse de Saint-André;

2. Une terre située sur le sixième rang des concessions et en la dite paroisse de Saint-André, contenant deux arpents de front sur environ vingt-huit arpents de profondeur.

Pour être vendus à la porte l'Église de la paroisse de Saint-André, JEUDI, le SIXIÈME jour d'AVRIL prochain, à DIX heures avant-midi. Le dit bref rapportable le onzième jour d'Avril aussi prochain.

F. A. SIROIS,

Shérif.

Bureau du Shérif,

Village de Kamouraska, 1er février 1882.

Apprenti demandé.

Un jeune homme actif et désireux d'apprendre la typographie, trouvera de l'emploi à l'atelier typographique de la *Gazette des Campagnes*. Pour conditions, s'adresser à FIRMIN H. PROULX, Ste-Anne de la Pocatière.

MAISON A VENDRE.

Une magnifique maison située à deux arpents de l'Église de Saint-Paschal, comté de Kamouraska, et à deux arpents de la Station du chemin de fer Intercolonial est actuellement en vente. Cette maison est complètement terminée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Adjoignant à cette maison, on peut y établir un jardin magnifique. Les conditions de vente sont faciles.—Pour conditions, s'adresser à

E. & J. CHAPLEAU, Marchands,

St. Paschal, P. Q.

AGENT DE LIVRES, JOURNAUX, ETC.

223 RUE ST. JEAN, QUEBEC.

J. N. DUQUET, publiciste et agent général de publications Canadiennes, Américaines et Européennes. On peut voir les échantillons de plus de 27 ouvrages différents ainsi que le catalogue, à sa résidence, 223, rue et faubourg St. Jean, Québec.

Toute personne résidant en dehors de la ville, recevra sur demande le catalogue franc de port.

S'adresser à M. Duquet pour obtenir l'ouvrage intitulé: *Myr de St-Valier et l'Hôpital-Général*, 753 pages. Prix \$2.50 franc de port.

M. Duquet vient de recevoir une belle collection de livres de Paris. Une visite est sollicitée.

25 février 1882.